**Documents écrits sur Jeanne d’Arc et Charles VII : la construction de l’État**

**DOCT 1 / Une bonne chrétienne : Paroles de sa mère lors du procès en nullité**

« *J’ai mis au monde, de mon légitime mariage, une fille à qui j’ai dûment fait recevoir l’honneur des sacrements de baptême et de confirmation ; je l’ai élevée dans la crainte de Dieu et le respect de la fidélité à l’Eglise, autant que le permettaient son âge et la simplicité de sa condition. (…) O, bien qu’elle n’ait pensé ni ourdi, ni rien fait que ne fût selon la foi, (…), des gens envieux qui lui voulaient du mal, à elle, à ses parents, au bien public des princes et des peuples, la traînèrent en procès de foi. (…) Ils lui imputèrent faussement et mensongèrement de nombreux crimes (…) et la condamnèrent iniquement et la brûlèrent. »*

 Cité par Claude Gauvard : « Itinéraire d’une rebelle » dans *l’Histoire* n° 210, mai 1997, p. 25

**DOCT 2 / Les témoignages des contemporains s’accordent pour souligner la maîtrise de l’art militaire dont Jeanne fait preuve :**

*« Jeanne, hors du fait de guerre, était d’un comportement simple et jeune, mais pour la guerre elle était très habile, tant pour porter la lance que pour rassembler l’armée, ordonner le combat et préparer l’artillerie. Tous étaient remplis d’admiration pour la façon si habile et si prudente dont elle faisait preuve dans les actions militaires, comme si elle avait été un capitaine guerroyant depuis vingt ou trente ans, et surtout à propos de la préparation de l’artillerie, en quoi elle excellait »*

 Jean, duc d’Alençon, cousin du roi. Cité par Philippe Contamine : « Jeanne d’Arc était-elle un génie militaire ? » dans *l’Histoire* n° 210, mai 1997, p. 35

**DOCT 3 / Les minimalistes réduisent le rôle de Jeanne dans le sacre. Remise au point de C. Beaune**

« *L’ordo de la cérémonie n’était pas le bon, les pairs étaient majoritairement absents, comme que la couronne et le sceptre, conservés à Saint Denis. [Mais] l’archevêque consécrateur était bien là et Charles put promettre aux habitants du royaume la justice et la paix, recevoir l’onction qui faisait en principe de lui un autre homme pourvu de toutes les capacités d’un roi et ceindre une couronne trouvée sur place. Le mystère du sacre fut plein d’enthousiasme et de ferveur. Au premier rang, Jeanne et son étendard* ».

Colette Beaune : *Jeanne d’Arc, vérités et légendes*, p. 113

*« Il y a en histoire des faits, sur lesquels on ne peut pas transiger. (…) Dans la société actuelle, peut-on accepter qu’il y ait en parallèle une histoire pour les élites et une autre pour le « vulgaire » ? »*

Colette Beaune : *Jeanne d’Arc, vérités et légendes,* p. 11

**DOCT 4 / Jeanne et le sentiment national**

* Dans son procès en condamnation, interrogée sur les voix entendues :
*« la voix est belle, douce et humble et parle langage de France car pourquoi parlerait-elle anglais ? Elle n’est point du parti des Anglais. »*

Cité par Claude Gauvard : « Itinéraire d’une rebelle » dans *l’Histoire* n° 210, mai 1997, p. 28

* Le sentiment national apparaît dans la littérature vers le milieu du XIV°S. Christine de Pisan :
*« Nous devons bien, sur tout autre dommage Plaindre celui du royaume de France, C’est grande piété »*

Cité par Claude Gauvard : « Itinéraire d’une rebelle » dans *l’Histoire* n° 210, mai 1997, p. 28